

Ce sujet est présenté sous la forme d'un cahier réponse. Il vous appartient de le compléter et de le rendre, agrafé dans le coin inférieur gauche à l'intérieur d'une copie d'examen dont vous aurez rempli l'en-tête.

	QUESTIONS N° :	BARÈME	NOTATION
L'individu au poste de travail	1.1 à 1.10	4,5	
L'individu dans son parcours professionnel	2.1 à 2.4	4	
L'individu dans l'entreprise	3.1 à 3.4	5	
L'individu consommateur avisé	4.1 à 4.2	3	
L'individu acteur des secours	5.1 à 5.5	3,5	
TOTAL		20 pts	
Note sur 20 (en points entiers ou demi-points) :			/ 20

Consignes de travail

L'ensemble du sujet est à traiter à partir de vos connaissances et des documents insérés.

L'utilisation de la calculatrice est autorisée

Métropole – Réunion – Mayotte - Corse			Session juin 2009	
CAP TOUTES SPÉCIALITÉS				
Vie sociale et professionnelle				
SUJET		Durée : 1 heure	Coef. 1	1 / 8

1 - L'individu au poste de travail

Alexandre M., 22 ans, titulaire du BEP carrosserie-réparation est embauché dans l'entreprise « Décaboss' Tout ».

Avant la fermeture, il doit, en urgence, meuler à l'aide d'une disqueuse un bas de caisse.

Dans la précipitation, il oublie de mettre son casque.

Soudain, il ressent une vive douleur dans l'oreille gauche.

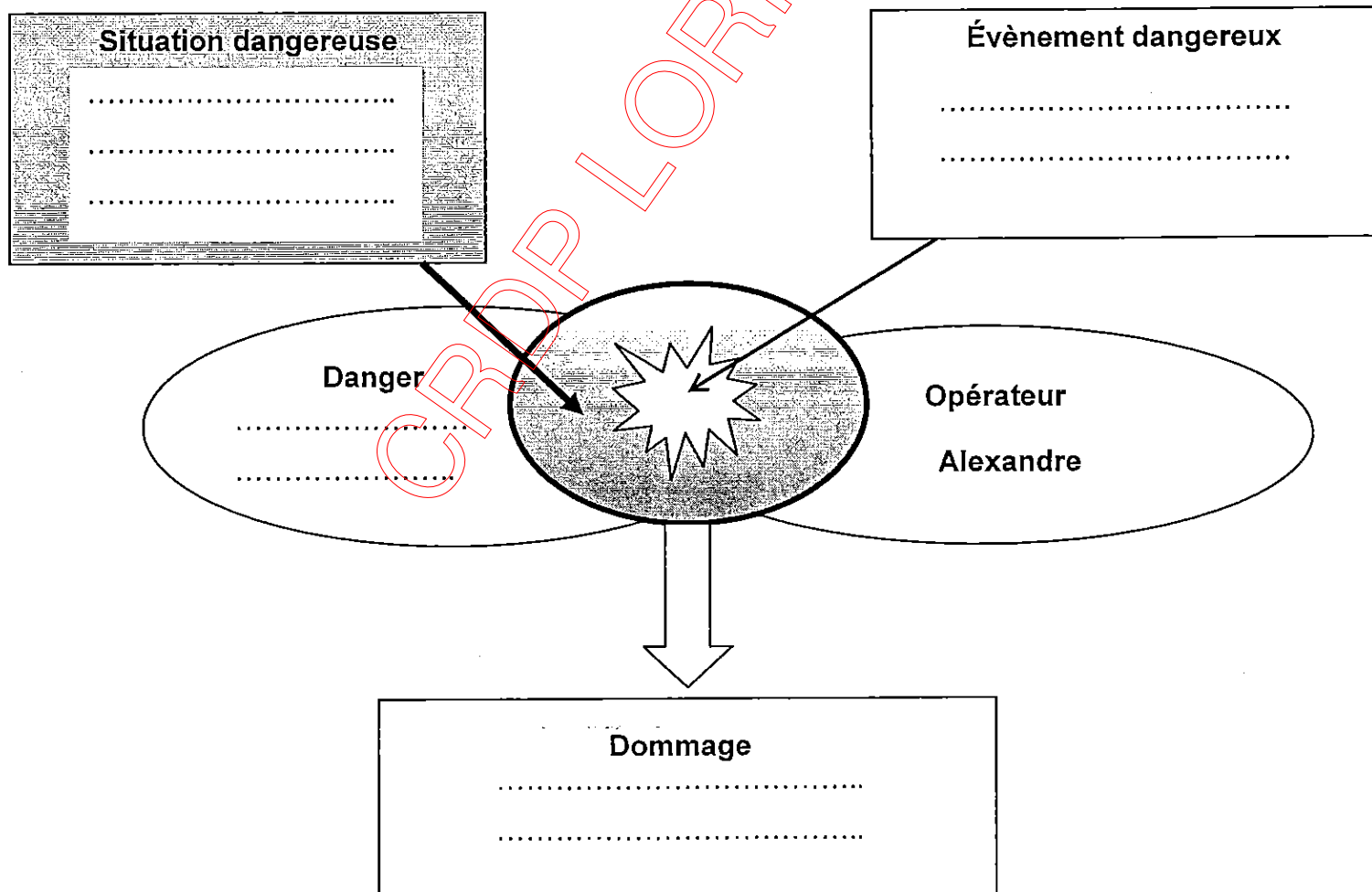
Le médecin diagnostiquera une rupture de la membrane du tympan.

1.1 - Identifier le problème posé.

.....
.....

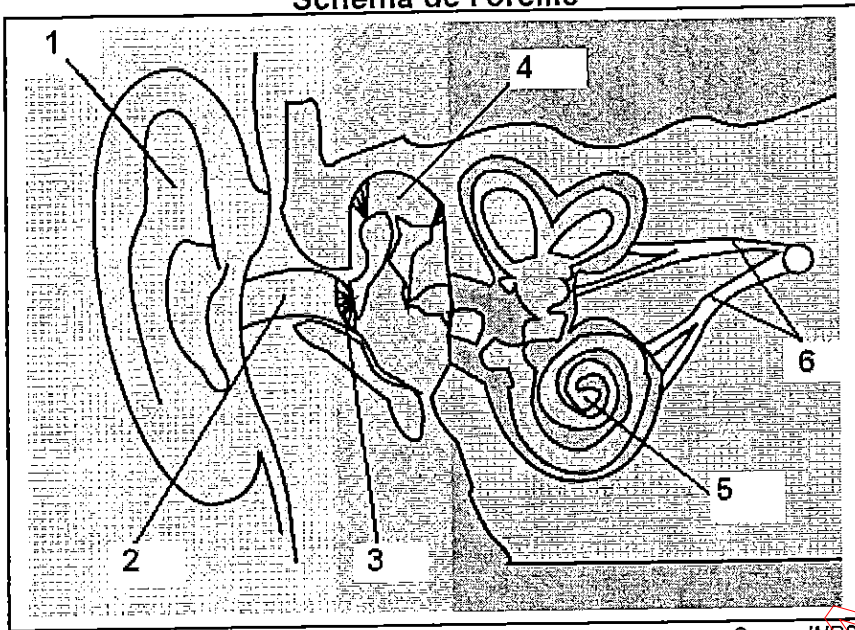
1.2 – Replacer les éléments listés ci-dessous en complétant le schéma de principe d'apparition du dommage :

Rupture de la membrane du tympan - meule un bas de caisse à la disqueuse – non port du casque – niveau sonore de la disqueuse (100 dB(A))



1.3 – Identifier les éléments anatomiques de l'oreille en replaçant dans le tableau les numéros du schéma.

Schéma de l'oreille



N°	Éléments anatomiques
	cochlée ou limaçon
	nerf auditif
	osselets
	pavillon
	tympan
	conduit auditif

Source INRS

1.4 – Nommer la conséquence de la rupture du tympan sur son audition.

.....

.....

.....

1.5 – Préciser si l'accident est considéré comme un accident du travail ou une maladie professionnelle. (cocher la bonne réponse)

accident du travail

maladie professionnelle

1.6 – Justifier la réponse.

.....

.....

Le médecin indique à Alexandre qu'il doit absolument porter un EPI lorsqu'il est à l'atelier.

1.7 - Décoder le sigle EPI.

.....

1.8 – Proposer un EPI (autre que le casque) qu'Alexandre pourrait utiliser.

.....

1.9 - Retrouver le mode d'action de cet autre EPI en cochant la bonne réponse.

obstruction du pavillon

obstruction du conduit auditif

1.10 – Énoncer un moyen de prévention collective contre le bruit.

.....

2 - L'individu dans son parcours professionnel

Le contrat de travail d'Alexandre se termine dans deux mois.
Alexandre envisage alors de préparer un baccalauréat professionnel carrosserie-réparation par la voie de l'apprentissage.
Il se renseigne sur l'apprentissage.

Document 1

L'apprentissage a pour objectif de dispenser à des jeunes âgés de 16 à 25 ans une formation générale théorique et pratique. L'apprentissage propose un enseignement par alternance pour acquérir une qualification sanctionnée par un diplôme (CAP, BEP ou autre) ou un titre à finalité professionnelle enregistré au répertoire national des certifications professionnelles, dans les conditions prévues à l'article L 335-6 du code de l'éducation.

Pendant le contrat d'apprentissage, le jeune est apprenti c'est-à-dire salarié de l'entreprise. Il va étudier dans un CFA ou dans un lycée professionnel.

Source : article L.115-1 du code du travail modifié

2.1 - Nommer, sans sigle, les deux lieux de formation d'un apprenti.

-
-

2.2 - Indiquer si Alexandre peut faire sa formation par la voie de l'apprentissage. Justifier en donnant deux réponses.

-
-

2.3 – Comparer le statut d'Alexandre et d'un lycéen en complétant le tableau.

	Alexandre	Lycéen
Salaires
Congés

2.4 – Citer le document indispensable pour confirmer sa formation en apprentissage.

.....

CAP toutes spécialités	2009
Vie sociale et professionnelle	4 / 8

3 - L'individu dans l'entreprise

Alexandre a trouvé une entreprise qui accepte de le former pendant deux ans.
Le responsable de l'entreprise reçoit Alexandre pour compléter le contrat d'apprentissage.

Document 2

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail par alternance qui précise les droits et devoirs des deux parties. La durée du contrat varie de 1 à 3 ans.

L'employeur s'engage à assurer au jeune une formation méthodique en entreprise (savoir-faire, sécurité et prévention ...), à l'envoyer au CFA, à respecter le code du travail et à verser un salaire calculé sur la base du SMIC.

L'apprenti salarié, s'engage à réaliser les activités qui lui sont confiées, à respecter le règlement intérieur, les règles de sécurité, à suivre avec assiduité la formation au CFA et à se présenter à l'examen. Il a droit à un salaire et des congés payés, sur la base de 5 semaines par an, plus 5 jours ouvrables de préparation aux épreuves.

Source : www.info.gouv.fr

Document 3

La rémunération d'un apprenti

Age du jeune	Rémunération (décret de 1992)	
	Année d'exécution du contrat	% du SMIC *
16-17 ans	1 ^{re} année	25 %
	2 ^e année	37 %
	3 ^e année	53 %
18-20 ans	1 ^{re} année	41 %
	2 ^e année	49 %
	3 ^e année	65 %
21-25 ans	1 ^{re} année	53 %
	2 ^e année	61 %
	3 ^e année	78 %

* SMIC horaire brut : 8,71 € l'heure au 1er juillet 2008
soit pour un horaire hebdomadaire de 35 heures : 1321.02 € brut

Source : Ministère de l'Emploi de la cohésion sociale et du logement

3.1 - Décoder les sigles ci-dessous.

- ↳ CDI :
- ↳ CDD :
- ↳ SMIC :

3.2 - Indiquer si le contrat d'apprentissage est un CDI ou un CDD. Justifier:

.....
.....

4 - L'individu consommateur avisé

Alexandre envisage d'acheter à crédit un véhicule pour effectuer sa formation par alternance. Il veut emprunter 1500 €. Il consulte l'offre de crédit ci-dessous et s'intéresse plus particulièrement à la proposition encadrée et repérée par une *

Document 4

Avec la réserve d'argent Cetelem, les mensualités se font toutes petites.

VOTRE RESERVE D'ARGENT CETELEM EN 5 POINTS

- 1** Jusqu'à 11 000 euros mis à votre disposition pour ce crédit reconstituable d'une durée d'un an renouvelable.
- 2** Une réserve d'argent à crédit disponible sans justificatif d'utilisation.
- 3** Vos mensualités à partir de 3 % du solde débiteur et au moins égales à 15,24 % (hors assurance facultative)
- 4** Un TEG révisable en vigueur au 01/07/08 de 16,77 % à 20,59 % jusqu'à 1 500 euros et de 14,69 % à 20,47 % au-delà.
- 5** Un coût total du crédit qui varie selon la durée et le montant découvert utilisé. Sous réserve d'étude et d'acceptation par BNP Paribas Personal Finance.

REMBOURSEZ COMME VOUS VOULEZ

Si vous utilisez	Vous rembourserez à partir de
500 €	16 €
1 000 €	30 €
1 500 €	45 €
3 000 €	90 €

Arrondi à l'euro supérieur

* Exemple sous réserve de la variation du taux sur la période considérée pour une utilisation de 1 500 euros effectuée le 17/07/08, vous rembourserez 23 mensualités de 75 euros et une dernière de 73,46 euros hors assurance facultative, au TEG révisable de 20,59 % au 01/07/08. Coût total de l'utilisation : 298,46 €

TEG : Taux effectif global

Source: www.cetelem.fr

4.1 – Relever les différents renseignements relatifs à l'offre qui intéresse Alexandre en complétant le tableau.

Montant emprunté : 1500 €	
Montant des mensualités
Durée du crédit
Taux Effectif Global
Coût du crédit

4.2 – Donner un avantage et un inconvénient de l'achat à crédit.

- Avantage :

.....

- Inconvénient :

.....

CAP toutes spécialités	2009
Vie sociale et professionnelle	7 / 8

5 – L'individu acteur des secours

A l'atelier de carrosserie, lors du nettoyage d'un véhicule, Alexandre est tombé en glissant sur une flaqué d'eau.

Il est inconscient et respire.

Son professeur secouriste intervient.

5.1 – L'action du secouriste comprend quatre étapes, les numéroter (de 1 à 4) par ordre chronologique d'intervention.

Alerter

Examiner

Secourir

Protéger

5.2 – Indiquer une cause possible de sur-accident dans la situation d'Alexandre.

.....
.....

5.3 – Proposer une solution pour supprimer cette cause.

.....
.....

5.4 – Citer le geste de secours que devra réaliser le secouriste.

.....
.....

5.5 - Citer les deux actions complémentaires à effectuer.

-
-